



## SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>APPELLATION COMMERCIALE</b>	<b>ADHÉSIF EN AÉROSOL</b>
<b>NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET</b>	<b>217-17</b>
<b>APPELLATION CHIMIQUE</b>	

<b>FABRICANT / FOURNISSEUR</b>	ANAMET
<b>ADRESSE</b>	C.P. 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</b>	(450) 646-1290
<b>TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	CANUTEC (613)-996-6666

## SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m <sup>3</sup> )	ACGIH TLV (mg/m <sup>3</sup> )
Cyclohexane.	Non établi.	30↔40	Non établi.	Non établi.
Methylpentane.	65997-17-3	25↔45	10	15
Isobutane.	Mélange.	20↔30	10↔15	6↔15
Propane.	Mélange.	< 5	2	2
Éther diméthylque.	Mélange.	< 5	3.5	3.5
3-Methylpentane.	Mélange.	< 5	Non établi.	Non établi.
2,3-Dimethylbutane.	79-29-8	3↔7	Non disponible.	Non disponible.
2,2-Dimethylbutane.	75-83-2	1↔5	Non disponible.	3500
Hexane.	110-54-3	0.1↔1	Non disponible.	176

**NOTE:** Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.



**SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Point d'ébullition °C	Non applicable.	Pression de vapeur	Non applicable.
Point de fusion en °C	Non applicable.	Densité de vapeur (Air = 1)	2.97
Densité (Eau = 1)	0.697	Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)	1.9
Solubilité dans l'eau	Insoluble.		
Aspect et odeur	Liquide en aérosol de couleur crème / Odeur fruitée.		

**SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION**

Point d'ignition	-42.0 °C (-43.6°F).		
Limites d'inflammabilité	<b>LEL</b>	1.5%	<b>UEL</b> 8.6%
Extincteurs	CO <sub>2</sub> , les extincteurs en poudre, la mousse.		
Procédures spéciales d'extinction	Utiliser un équipement de protection complet incluant un équipement de respiration autonome (SCBA).		
Feux spéciaux et risques d'explosion	Gaz liquéfié inflammable. Bombe aérosol contenant le produit inflammable sous pression.		

**SECTION V • RÉACTIVITÉ**

Stabilité	Stable.
Conditions à éviter	Toute source de chaleur.
Incompatibilité	Chaleur.
Produits dangereux de décomposition	Monoxyde et dioxyde de carbone, des vapeurs toxiques, des gaz et/ou des particules lors de la combustion.
Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas.

**SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**A – PREMIERS SOINS**

Yeux	Rincer avec beaucoup d'eau propre; obtenir une assistance médicale.
Peau	Laver immédiatement les régions affectées avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter une expertise médicale.
Inhalation	Transporter à l'air frais. Si la victime ne respire pas, faire la respiration artificielle; si la respiration est difficile, obtenir une assistance médicale immédiate.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Faire boire deux verres d'eau. Ne rien faire prendre pas la bouche à une personne inconsciente; obtenir immédiatement une assistance médicale.



## B –INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES:** Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

### ▼ EXPOSITION A COURT TERME ▼

<b>Yeux</b>	Irritation modérée des yeux. Ceci peut inclure des rougeurs, gonflements, douleur, des larmes et une vision brouillée ou brumeuse.
<b>Peau</b>	Peut être un irritant. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs locales, gonflements, démangeaisons. Peut être absorbé par la peau et cibler des organes internes.
<b>Inhalation</b>	Irritation des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, le nez qui coule, maux de tête, l'enrouement de la voix, douleurs au nez et à la gorge. L'inhalation intentionnelle de hautes concentrations peut être nocif voir fatal.
<b>Ingestion</b>	Irritation gastro-intestinale. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, de la nausée, de la diarrhée et des vomissements.
<b>Autres risques potentiels</b>	<p><u>Effets de ciblage d'organes :</u></p> <p><u>Dépression du système nerveux central:</u> Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, de la mauvaise coordination, des nausées, un temps de réaction ralenti, la parole désarticulée, des vertiges et l'inconscience.</p> <p><u>L'exposition répétée ou prolongée peut causer:</u> des problèmes de foie, les symptômes peuvent inclure la perte d'appétit, la perte de poids, la fatigue, de une faiblesse généralisée, une sensibilité abdominale et la jaunisse.</p> <p><u>Neuropathie périphérique:</u> Les symptômes peuvent inclure le picotement ou l'insensibilité des extrémités, perte de coordination, une faiblesse des mains et pieds, tremblements et l'atrophie musculaire.</p> <p><u>Effets sur les reins:</u> Les symptômes peuvent inclure une perte ou la cessation de la production d'urine, augmentation de la créatinine (sérum), douleurs au bas du dos, protéine augmentée dans l'urine et azote d'urée de sang augmenté.</p>

### ▼ EXPOSITION A LONG TERME ▼

<b>Cancérogène</b>	Non disponible.
<b>Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres effets sur la reproduction</b>	Non disponible.
<b>Sensibilité épidermique</b>	Non disponible.
<b>Sensibilité respiratoire</b>	Non disponible.
<b>Matériaux synergiques</b>	Non disponible.

## SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

### PROTECTION PERSONNELLE

<b>Vue, visage et mains</b>	Porter des lunettes de protection avec boucliers latéraux.
<b>Protection respiratoire</b>	Éviter de respirer les vapeurs, brumes ou gouttelettes. Sélectionner un des respirateurs approuvé NIOSH selon le niveau de concentration des contaminants aéroportés. Et ceci en accord avec les réglementations OSHA; respirateur (demi masque) pour vapeurs organiques.



<b>Ventilation</b>	Utiliser dans un endroit bien aéré. Fournir une ventilation adéquate pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Si la ventilation de sortie est inadéquate, utiliser une protection respiratoire appropriée.
<b>Ouïe</b>	Aucun.
<b>HMIS</b>	Santé: 2    Inflammabilité: 4    Réactivité: 0

## SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

<b>Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement</b>	Éliminer les sources d'ignition. S'assurer d'une protection personnelle adéquate (avec protection respiratoire) lors de la récupération des déversements. Empêcher la fuite de matériel dans les drains. Absorber le déversement avec du sable, de la terre ou des matériaux absorbants. Ne pas se servir de brins de scie ou autres combustibles. Ramasser dans des contenants appropriés et étiquetés adéquatement. Les déversements ou décharges dans les cours d'eau doivent être signalé aux autorités compétentes.
<b>Élimination des résidus</b>	La disposition doit être en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et/ou municipaux. Incinérer sous des conditions approuvées et contrôlées. <u>Numéro EPA A déchet dangereux (RCRA) : D001 (Ignitable).</u>

## SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Entreposage</b>	Entreposer dans des endroits frais (sous les 50°C (122°F)) et bien ventilés. Garder à l'écart des acides, des sources d'ignition (interdiction de fumer), de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas percer ou incinérer les bombonnes.
<b>Manutention</b>	Ne pas fumer, manger ou boire lors de l'utilisation de ce produit. Laver les aires exposées avec de l'eau et du savon. Garder à l'écart des sources d'ignition. Éviter le contact des vapeurs, brumes ou gouttelettes avec les yeux. Garder hors de portée des enfants.
<b>Classification Relative à l'expédition</b>  •DOT• <b>Classes de danger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dénomination d'exp. DOT:</b> Aérosols.</li> <li>• <b>Dénomination d'exp. TDG/UN:</b> Aérosols.</li> <li>• <b>Numéro UN:</b> UN1950</li> <li>• <b>Classe de danger:</b> 2.</li> <li>• <b>Groupe d'emballage:</b> II.</li> <li>• <b>Exemption TDG:</b> Non disponible.</li> <li>• <b>Étiquette:</b> Aérosols.</li> <li>• <b>Classe IATA:</b> 2.</li> <li>• <b>Classe IMDG:</b> 2.</li> </ul>
<b>HMIS</b>	Santé: 2    Inflammabilité: 4    Réactivité: 0



**SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE**

Impact environnemental et Distribution dans l'environnement	Non disponible.
Persistance et Dégradation	Non disponible.
Toxicité	Non disponible.
Impact des effluents traités	Non disponible.

**SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

**• RÉGLEMENTATIONS EC:**

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.  
 SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Feu, Pression, immédiat, risque retardé.
- Section 313: Cyclohexane, CAS 110-82-7, 10-20%.

STATUS RCRA: F001 (si disposé).

**• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:**

Classification WHMIS: Aérosol; A, B5, D2B.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



## TERMINOLOGIE

**ACGIH:** American Conference of Governmental Industrial Hygienists

**CAS:** Chemical Abstract Service

**CFR:** Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

**DOT:** Department of Transportation (USA)

**DSL:** Domestic Substance List

**HMIS:** Hazardous material information sheet

**IARC:** International Agency for Research and Cancer

**LC:** Lethal Concentration

**LD:** Lethal Dosage

**MSHA:** Mine Safety and Health Administration (USA)

**NIOSH:** National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

**NTP:** National Toxicology Program (U.S.A.)

**OSHA:** Occupational Safety and Health Administration (USA)

**PEL:** Permissible exposure limits.

**STEL:** Short term exposure limit.

**TDG:** Transportation of Dangerous Goods

**TLV:** Threshold limits value.

**TSCA:** Toxic Substances Control Act

**TWA:** Time-weighted average

**USEPA:** United States Environmental Protection Agency

**WHMIS:** Workplace Hazardous Materials Information System